



28 mai 2021

Mise à jour des formules et des procédés en raison des nouvelles exigences LAB

Afin de lutter contre le blanchiment d'argent et le financement d'activité terroriste, des modifications ont été apportées aux exigences LAB en matière d'identification des clients et de tenue de dossiers. Par conséquent, **à compter du 1^{er} juin 2021**, nous mettrons à jour les formules et processus existants pour les types de produits suivants :

- Vie universelle
- Fonds distincts (non enregistrés)
- Contrats de Rentes immédiates (non enregistrés)

Mises à jour :

- Ajout d'un nouveau champ à la formule Complément à la vérification de l'identité pour l'assurance Vie universelle RBC^{MC}.
- Création d'une nouvelle formule pour saisir l'identité des bénéficiaires au moment de la demande de règlement pour un Fonds de placement garanti (FPG) RBC[®] ou un contrat de Rentes immédiates RBC[®] non enregistré.
- Identification à processus double utilisée pour les bénéficiaires dans le cas d'une demande de règlement pour un FPG RBC ou un contrat de Rentes immédiates RBC non enregistré.

Mise à jour de l'assurance vie universelle

Formules/procédés	Description de la mise à jour	Mesures à prendre
Complément à la vérification de l'identité pour l'assurance vie universelle : <ul style="list-style-type: none"> • Formule n° 105007 	Partie 2 – Renseignement sur le tiers : <ul style="list-style-type: none"> • Ajout d'un nouveau champ pour le numéro de téléphone. 	Remplissez la formule Complément à la vérification de l'identité mise à jour pour toute transformation en assurance vie universelle.

Mises à jour des FPG RBC non enregistrés et des contrats de Rentes immédiates RBC :

Formules/procédés	Description de la mise à jour	Mesures à prendre
Identification du bénéficiaire	Une nouvelle formule pour vérifier l'identité du bénéficiaire lorsqu'une demande de règlement de 10 000 \$ ou plus par bénéficiaire pour un FPG RBC ou un contrat de Rentes immédiates RBC non enregistré.	Lorsque vous soumettez une demande de règlement, vous devrez fournir/remplir les documents suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Preuve de décès • Déclaration du demandeur • Identification du bénéficiaire (nouveau) Nota : La formule Identification du bénéficiaire sera accessible dans le Centre des ressources le 1 ^{er} juin 2021.

Identification à processus double	Les bénéficiaires seront dorénavant inclus dans le processus utilisé pour vérifier l'identité des personnes dans le cadre de rencontres virtuelles.	Si un bénéficiaire présente une demande de règlement et que vous n'êtes pas en mesure de le rencontrer en personne, utilisez l'identification à processus double et remplissez la Formule supplémentaire d'identification à processus double. Nota : La formule Identification du bénéficiaire sera accessible dans le Centre des ressources le 1 ^{er} juin 2021.
--	---	---

Des questions ?

Pour tout complément d'information, veuillez appeler votre bureau régional de RBC Assurances® au 1 866 235-4332 ou visitez le [Centre des ressources](#) pour obtenir des copies de toutes les formules.

Compagnie d'assurance vie RBC.

® / MC Marques de commerce de la Banque Royale du Canada, utilisées sous licence.

[Protection des renseignements personnels et Sécurité](#) | [Nous joindre](#) | [Nouvelles de RBC Assurances](#)